

L'allocation universelle : panacée ou piège grossier ?

Périodiquement, la proposition d'instaurer une allocation universelle revient à l'avant plan de l'actualité. Elle consiste à verser un revenu fixe et inconditionnel à toute personne, en remplacement partiel ou complet des prestations sociales (revenu d'insertion RIS, allocations de chômage, pensions, allocations familiales, assurance maladie). L'octroi d'un tel revenu, qui compte des partisans aussi bien à droite - dans les milieux ultralibéraux - qu'à gauche - dans les groupes alternatifs -, serait une réponse à la crise de l'État-providence. L'allocation universelle permettrait selon ses promoteurs de desserrer l'injonction à l'emploi qui pèse sur les chômeurs, de baisser le coût du travail, de créer de l'emploi et de rétablir la compétitivité, tout en autorisant des modes de vie alternatifs pour ceux qui le souhaitent.

NATUREL À DROITE, SURPRENANT À GAUCHE

Roland Duchâtelet, homme d'affaires et actuel patron du

L'ALLOCATION UNIVERSELLE EST UN CONCEPT À LA MODE, AUSSI BIEN À DROITE QU'À GAUCHE. MAIS CERTAINS, COMME LE SOCIOLOGUE MATEO ALALUF, NE SONT PAS DU TOUT D'ACCORD AVEC CETTE IDÉE. POUR LUI, L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TELLE ALLOCATION ENTRAÎNERAIT UNE RÉGRESSION SOCIALE. CARTE BLANCHE.

/ Mateo Alaluf
Professeur émérite de l'ULB

Standard, fondateur naguère d'un parti politique éphémère appelé Vivant, avant de rejoindre le VLD et de siéger au Sénat dans les rangs des libéraux flamands, avait fait de l'allocation universelle le point central de son programme politique. À présent, cette proposition fait l'objet d'une "initiative citoyenne" en Europe, sera soumise à une "votation" en Suisse, et a fait l'objet d'un dossier du *Monde Diplomatique* (mai 2013).

“L'INTÉRÊT QUE SUSCITE L'ALLOCATION UNIVERSELLE DANS LES MILIEUX DE DROITE EST BIEN COMPRÉHENSIBLE. PLUS SURPRENANTE, EN REVANCHE, L'ATTRACTION QU'ELLE EXERCE SUR CERTAINS MILIEUX DE GAUCHE.”

Professeur de sociologie (ULB), Mateo Alaluf est un spécialiste de la sociologie du travail. Homme engagé, il intervient régulièrement dans le débat public. Ses publications portent principalement sur les questions de l'emploi, du chômage et l'histoire du mouvement ouvrier. Il fait partie du collectif de rédaction de la revue *Politique*. Un nouveau volume de son *Dictionnaire du prêt-à-penser* paraîtra tout prochainement.



L'intérêt que suscite l'allocation universelle dans les milieux de droite est bien compréhensible. Puisque le revenu de base constitue déjà une partie des revenus du salarié, l'employeur pourrait en faire l'économie, diminuant ainsi d'un montant équivalent son "coût salarial", ce qui écarterait du même coup tout risque de surenchère salariale. De plus, l'octroi d'une allocation universelle permettrait à l'État, en accord avec la doxa libérale, de se désengager de la politique sociale et d'attribuer aux groupes les plus fragiles, en raison du bénéfice d'un revenu de base, l'entière responsa-

bilité de leur sort. Certains libéraux considèrent cependant comme immorale une telle allocation, surtout si elle devait être d'un montant élevé et sans contrepartie, et craignent qu'elle ne soit une incitation à l'inactivité. Mais, même s'ils ne sont pas absolument acquis à l'idée, beaucoup jugent l'allocation universelle préférable au système actuel de protection sociale affublé, selon eux, de tous les défauts.

Le revenu inconditionnel a comme avantage majeur pour les employeurs de remplacer les

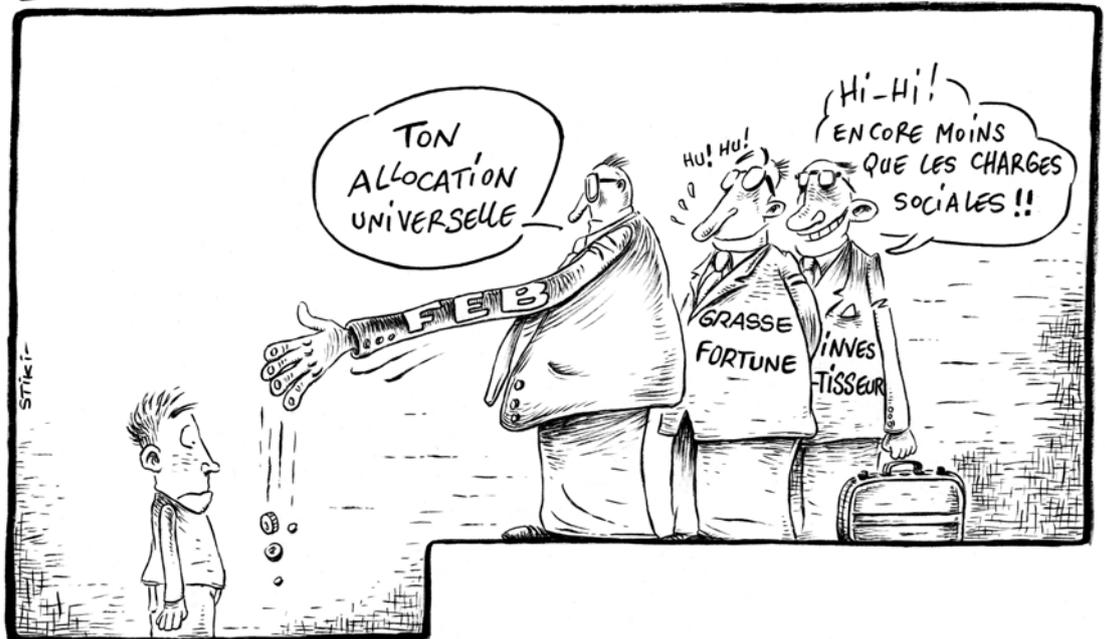
minima sociaux (RIS, allocations de chômage, garantie de revenu aux personnes âgées GRAPA). Les salaires proposés doivent être, dans ce système, plus élevés que les revenus procurés par les minima. Leur augmentation entraînerait celle des salaires et permettrait l'amélioration des conditions de travail, rendant ainsi les emplois plus attractifs. On comprend que la droite préfère un revenu de base – autrement dit, une subvention à l'emploi – aux minima sociaux, qui sont une barrière à la diminution des salaires.

Plus surprenante, en revanche, l'attraction qu'exerce l'octroi d'un revenu de base inconditionnel sur certains milieux de gauche. *Le Monde Diplomatique* a intitulé son dossier "une utopie à portée de main". La conditionnalité croissante des aides, les contrôles tatillons exercés sur les bénéficiaires, les intrusions moralisantes des "accompagnateurs" sur la vie privée, le doute systématique distillé sur le futur des retraites par l'État social actif ont déconsidéré les systèmes de protection sociale. L'allocation universelle a trouvé, dans l'effritement de la sécurité sociale sous les coups de l'activation, l'espace pour se donner une jeunesse auprès de certains milieux de gauche.

UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE L'ÉTAT SOCIAL

Remplacer un système de protection sociale financé principalement par les cotisations et reposant sur la solidarité salariale par une rente versée par l'État et financée par la fiscalité apparaît comme une machine de guerre contre l'État social. De plus, un montant versé sans condition à toute personne ne peut être que médiocre et ne peut assurer l'indépendance économique des bénéficiaires. Ceux-ci seraient obligés d'accepter du travail à n'importe quel prix pour arrondir leur allocation. Il en résulterait une dégradation du marché du travail et la prolifération de "boulots" mal payés. Le revenu

LE RÊVE DES NANTIS.



inconditionnel contribue ainsi à institutionnaliser, selon les termes de Robert Castel, "le précaire".

La logique d'une allocation universelle financée par l'impôt conduirait à juxtaposer un dispositif public fiscalisé (l'allocation universelle) à des régimes professionnels préfinancés par ceux qui ont la possibilité d'épargner. Cette situa-

tion conduit à la coexistence d'une allocation universelle pour tous avec des fonds de pension et des assurances privées pour ceux qui ont les moyens. La protection sociale consisterait ainsi, à terme, en une assistance de l'État aux pauvres par une allocation universelle, et un système d'assurances

privées basé sur l'accumulation financière pour les plus aisés. On renouerait de cette manière avec la logique libérale basée sur le droit de tirer de son travail une propriété privée et le droit à un minimum de revenu assuré par l'État. Ce système permet de distinguer ceux qui ont pu se constituer un patrimoine par leur travail de ceux qui, dans la mesure où ils n'y sont pas parvenus, se trouvent acculés à la pauvreté. Le caractère universel du revenu permet de masquer cette stigmatisation.

POUR LA MISE EN PLACE D'UN REVENU MAXIMAL

La cohésion sociale paraît menacée aujourd'hui par la rupture

qui s'est opérée entre, d'une part, un nombre croissant de personnes précaires, sans emploi ou occupant des emplois ne leur permettant pas d'échapper à la pauvreté et, d'autre part, une minorité de nantis bénéficiant de revenus et de privilèges exorbitants. Il en résulte une dynamique dont la dérégulation est le moteur et les inégalités le carburant. Face à cette explosion des inégalités deux types de mesures paraissent aujourd'hui urgentes : d'une part, le renforcement des minima sociaux (à condition toutefois de les réformer et de les adapter à l'évolution du bien-être) et, d'autre part, la mise en place d'un revenu maximal pour intégrer les ultrariches dans la société. L'État social a déjà permis de découpler revenu et travail, et ce à travers les minima sociaux, les pensions de retraite, les allocations familiales, les bourses d'études, etc. Ne faudrait-il pas approfondir cette brèche plutôt que de succomber au piège de l'allocation universelle? ■

“UN MONTANT VERSÉ SANS CONDITION À TOUTE PERSONNE NE PEUT ÊTRE QUE MÉDIocre ET NE PEUT ASSURER L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES.”

tion conduit à la coexistence d'une allocation universelle pour tous avec des fonds de pension et des assurances privées pour ceux qui ont les moyens. La protection sociale consisterait ainsi, à terme, en une assistance de l'État aux pauvres par une allocation universelle, et un système d'assurances